



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

Montauban, le mercredi 16 janvier 2019

Le préfet de Tarn-et-Garonne communique

Organisation du Grand Débat National dans le Tarn-et-Garonne

Le Président de la République a lancé hier un Grand Débat National, qui s'organise autour de quatre thèmes couvrant de grands enjeux de la nation : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté. Ce Grand débat durera deux mois.

Monsieur le Président de la République vient à cet égard d'adresser une lettre à chaque Français pour les inviter au débat et recueillir leurs expressions, leurs attentes et leurs contributions.

Depuis quelques semaines, les mairies ont mis en place des cahiers de doléances afin que les citoyens puissent commencer à exprimer leurs attentes. Une phase plus ample s'ouvre désormais : un grand dialogue national va pouvoir s'engager, auquel chaque citoyen pourra contribuer.

Comment s'organise le Grand Débat National ?

Le Gouvernement a mis en place une palette d'outils à disposition des citoyens qui souhaitent prendre part à ce Grand débat. Ces outils sont multiples, pratiques et ouverts :

a) le Grand Débat National se déploiera tout d'abord à partir des réunions d'initiatives locales. Elles permettront à chacun de débattre au cours de réunions publiques, de se faire entendre et de convaincre. Depuis le 15 janvier 2019, chaque personne souhaitant organiser une réunion peut s'enregistrer sur le site internet du Grand Débat National, en indiquant notamment le lieu de tenue de l'événement. Ainsi, chacun peut avoir accès à la liste des débats organisés dans sa région.

b) A compter du 21 janvier, les contributions des Françaises et des Français pourront être directement déposées sur le site www.granddebat.fr ou envoyées par courrier postal (Mission Grand Débat - 244, bd Saint-Germain, 75007 Paris).

c) **Des stands de proximité** seront installés dans des lieux de passages du quotidien. Ils permettront à ceux qui le souhaitent de donner leur avis sur les thématiques mises au débat.

Pour les aider dans leur démarche, la plateforme met à disposition des organisateurs :

- un kit méthodologique (c'est-à-dire un mode d'emploi des réunions locales proposant un déroulé, les démarches à suivre de la création à la restitution d'une réunion, les bonnes pratiques pour animer et organiser une réunion),

Contact presse :

Bureau de la communication interministérielle - Tél : 05 63 22 82 17 – Fax : 05 63 22 84 47
Mel : pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr

- des fiches de présentation des thèmes mis au débat (chacun des 4 thèmes proposés dispose d'une fiche présentant des éléments de contexte, des points de débat et une troisième partie qui servira de modèle de compte-rendu sur la base de questions fermées et ouvertes),
- des fiches thématiques et des « kits territoriaux » permettront d'éclairer les réflexions collectives durant les réunions.

Un numéro vert France Métropolitaine 0 800 97 11 11 complète le lancement de la plateforme numérique et peut être appelé pour toute question.

d) A partir du 1^{er} mars, des Conférences citoyennes régionales seront organisées, associant des Français tirés au sort dans chaque région à des représentants de diverses parties prenantes. Ils pourront participer à l'élaboration de pistes concrètes, donner leur avis sur ce qui ressort des premières semaines du Grand Débat National et nourriront ainsi la réflexion sur les suites à donner.

Qui peut organiser et participer au Grand Débat National ?

Citoyens, élus et institutions, organisations à but lucratif ou non lucratif : le Gouvernement souhaite que le plus grand nombre participe et organise des débats.

Tous les maires qui le souhaitent pourront contribuer au Grand Débat National en organisant, ou en facilitant l'organisation d'un ou plusieurs débats dans leurs communes.

Quel est le rôle de la préfecture de Tarn-et-Garonne ?

Le Préfet n'est pas l'organisateur des débats qui auront lieu dans le département, il a en revanche un rôle de facilitateur et d'accompagnement à la bonne marche de cette initiative.

C'est à cet égard qu'il a désigné **M. Emmanuel Moulard, sous-préfet de l'arrondissement de Montauban et secrétaire général de la préfecture, comme référent départemental du Grand Débat National.**

Il aura notamment pour missions :

- de s'assurer que les réunions d'initiative locale pourront bien se tenir, dès le 15 janvier, dans un lieu mis à disposition de préférence par une collectivité locale ou une structure associative, et dans des conditions de sécurité ;
- de se mettre en relation avec les élus et à leur écoute pour leur faciliter l'organisation matérielle des réunions ;
- de se mettre en relation avec l'organisation nationale du Grand Débat sur tout sujet s'y rapportant

Pour toute question liée à l'organisation de ce grand débat dans le département, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante :

pref-granddebat@tarn-et-garonne.gouv.fr

Contact presse :

*Bureau de la communication interministérielle - Tél : 05 63 22 82 17 – Fax : 05 63 22 84 47
Mel : pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr*